

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Cours Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	149	51	51	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	20	6	6	1	8,3 %
			Masculin	129	45	45	11	91,7 %
			Total	149	51	51	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Cours Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	28	0	0	0	0 %
				AB	43	11	11	5	41,7 %
				B	42	27	27	4	33,3 %
				TB	18	13	13	3	25 %
				Total	134	51	51	12	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers	Sans mention	6	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	2	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Cours Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	124	49	49	12	100 %
			En réorientation	13	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	0	0	0	0 %
			Total	149	51	51	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	62	30	30	8
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	39	16	16	2
			Autres doublettes	28	5	5	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	48,1 %	58,8 %	58,8 %	66,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	30,2 %	31,4 %	31,4 %	16,7 %
		Autres doublettes	21,7 %	9,8 %	9,8 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Très important
	Niveau en Numérique et sciences informatiques (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Important
	Niveau en anglais (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Important
	Niveau en français (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Complémentaire
	Niveau en Enseignement scientifique, Physique-chimie, SVT, Sciences de l'ingénieur, Biologie-écologie (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant : physique-chimie ou sciences pour l'ingénieur ou sciences de la vie et de la terre et enseignement scientifique)	Notes des bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour l'informatique, le CMI, connaissance de la formation et cohérence du projet (Connaissance /Intérêt spécificité du CMI [réseau Figure], cohérence projet vis-à-vis de la spécialité CMI envisagée, éléments de motivation)	Entretien, lettre de motivation, Fiche Avenir, rubrique Activités et centres d'intérêt.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans cette formation sélective, l'examen se fait en deux phases. Une première phase d'admission qui se base majoritairement sur les notes dans les matières en lien avec le cursus (notes de 1ère, terminale, et le cas échéant bac) et une première évaluation de la motivation (connaissance/intérêt pour le CMI, cohérence du projet personnel avec le CMI) faite à partir du dossier Parcoursup (Projet de formation, Fiche Avenir, Activités et centres d'intérêt). Et une phase d'admission qui détermine le classement qui se base majoritairement sur la motivation réévaluée à l'issue de l'entretien.

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'examen des candidatures se fait en 2 phases : une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

- La phase d'admissibilité prend en compte majoritairement vos résultats scolaires ou obtenus dans le supérieur et dans une moindre mesure votre motivation et la cohérence de votre projet évalué à partir de votre dossier Parcoursup. Seuls les candidats ayant un niveau scolaire suffisant pour suivre la formation seront retenus à l'issue de la phase d'admissibilité.
- La phase d'admission détermine le classement, elle prend en compte majoritairement votre motivation et la cohérence de votre projet évalué à partir de l'entretien.

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers